

## - MODE D'EMPLOI -

Pour que votre enfant soit accueilli dans le centre de loisirs de votre choix, vous devez l'inscrire à l'aide de ce bulletin d'inscription.

1. Remplissez les deux volets de ce bulletin en indiquant les jours de présence de votre enfant au centre de loisirs.
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. Conservez-la précieusement.
3. Déposez l'autre partie du bulletin dans l'urne prévue à cet effet, située dans le hall de votre école ou remettez-la au centre de loisirs, le mercredi aux horaires habituels, **entre le 3 décembre et le 17 décembre 2014.**
4. En cas de première inscription, il convient de remplir également la fiche de renseignements sanitaires et administratifs à retirer auprès d'un centre de loisirs.

## Besoin d'un renseignement ?

> Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce nouveau dispositif ?

> Vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce bulletin ?

→ Les animateurs référents sont à votre écoute chaque jour à l'école et tous les mercredis au centre de loisirs.

→ Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la Circonscription des affaires scolaires dont vous dépendez :

Arrondissement	Téléphone	Arrondissement	Téléphone
1 <sup>er</sup> /2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	01.44.82.66.00	11 <sup>e</sup> /12 <sup>e</sup>	01.49.29.47.23
5 <sup>e</sup> /13 <sup>e</sup>	01.71.18.74.74	16 <sup>e</sup> /17 <sup>e</sup>	01.53.05.25.50
6 <sup>e</sup> /14 <sup>e</sup>	01.40.46.44.44	18 <sup>e</sup>	01.84.82.37.00
7 <sup>e</sup> /15 <sup>e</sup>	01.71.28.29.24	19 <sup>e</sup>	01.80.05.43.52
8 <sup>e</sup> /9 <sup>e</sup> /10 <sup>e</sup>	01.80.05.43.01	20 <sup>e</sup>	01.71.28.78.67

Certaines des informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Les destinataires des données sont la Mairie de Paris, Direction des affaires scolaires, Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, ainsi que le directeur du Centre de loisirs et le Responsable du Point d'Accueil.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des affaires scolaires - Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, Bureau des actions éducatives, 3 rue de l'Arsenal 75181 Paris cedex 04.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

**TOUTE L'INFO**  
au 3975\* et  
sur **PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

# d'inscription

 **Attention :**  
l'inscription est obligatoire !

## VACANCES DE NOËL

(du 19 décembre 2014 au soir  
au 2 janvier 2015 inclus)

...

**>> L'INSCRIPTION a lieu :**  
entre le 3 et 17 décembre 2014

**Réservé  
à l'administration**Nom et fonction  
de la personne  
procédant à l'inscription.....  
.....  
.....

Identité de l'enfant

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

 garçon  fille

ÉCOLE \_\_\_\_\_

CENTRE DE LOISIRS :  MATERNEL  ÉLÉMENTAIRE

\_\_\_\_\_

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en  
cas d'urgence : \_\_\_\_\_Numéro Facil'Famille (en cas de compte déjà créé) :  
\_\_\_\_\_

Identité de l'enfant

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

 garçon  fille

ÉCOLE \_\_\_\_\_

CENTRE DE LOISIRS :  MATERNEL  ÉLÉMENTAIRE

\_\_\_\_\_

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en  
cas d'urgence : \_\_\_\_\_Numéro Facil'Famille (en cas de compte déjà créé) :  
\_\_\_\_\_Merci d'entourer les jours de présence  
de votre enfant

Calendrier : vacances de Noël

22/12	23/12	24/12	25/12/2014	26/12
MATIN	MATIN	MATIN		MATIN
REPAS	REPAS	REPAS		REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI

29/12	30/12	30/12	01/01/2015	02/01
MATIN	MATIN	MATIN		MATIN
REPAS	REPAS	REPAS		REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI

Fait à Paris, le .. / .. /....

Signature

Merci d'entourer les jours de présence  
de votre enfant

Calendrier : vacances de Noël

22/12	23/12	24/12	25/12/2014	26/12
MATIN	MATIN	MATIN		MATIN
REPAS	REPAS	REPAS		REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI

29/12	30/12	31/12	01/01/2015	02/01
MATIN	MATIN	MATIN		MATIN
REPAS	REPAS	REPAS		REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI